

\* biffer la mention inutile

## Ecole Saint-Joseph

Ruelle de la Queutrale - 5190 JEMEPPE S/S Tel : 071.78.75.70 - 0475/53.44.82

		Fiche médic	ale (confidentielle)		
Nom		i			
Prénom		L			
Date	de naissance	·			
Rense	ignements utiles	;			
1)	1) Votre enfant est -il? asthmatique - diabétique - épileptique*				
2)	Votre enfant a-	Votre enfant a-t-il déjà subi une intervention chirurgicale? oui - non*			
	Si oui, lag	uelle			
3)	Votre enfant su	Votre enfant suit-il un traitement? oui - non*			
		Si oui, lequel			
4) Votre enfant a-t-il le mal du voyage ? oui - non*					
5)	5) La vaccination contre le tétanos est vivement souhaitée.				
Date du dernier rappel :					
6)	6) Autres renseignements que vous souhaiteriez nous communiquer :				
***		***************************************			
		long que noue ne r	oouvons pas donner de	traitements	
")	mádicamentaly	à vatre enfant	Seuls les parents, ou le	médecin	
		bilités à le faire.	70415 100 par 01112, 12.12		
8)	En cas d'urgence				
0)			(père	- mère -	
	tuteur - person	ne avant la garde	de l'enfant*) autorise	cons la personne	
	responsable de	l'établissement à :	transporter mon/notre	enfant ou le	
	faire transporte	er par le service d	les urgences du SAMU	l, à l'hôpital le	
	plus proche du l	ieu de l'accident :	OUI NON*		
9)	J'ai/Nous avons	noté que la perso	nne responsable de mo	on/notre enfant	
	ou la Direction (	de l'école me/nous	: préviendra immédiate	ement aux	
	numéros de télé	phone repris sur	la fiche de renseigner	ients de	
	mon/notre enfa		• •		
10)J'/Nous autorise/ons le médecin désigné par l'hôpital à effectuer				effectuer toute	
	intervention jug	ée INDISPENSA	BLE et pour laquelle m	ion/notre	
	consentement n	'aurait pas pu enc	ore être obtenu: OU	I NON*	
			en milieu scolaire, j'/		
			er la dose unique de tr		
antibi	iotique afin d'évi	ter l'apparition d'o	utres cas: OUI	NON*	
Ca:+ >		le			
rait c					
		Siane	ture(s):		

Juin 2022



Aux directions d'écoles

Concerne : proposition d'autorisation parentale pour mettre en place rapidement la procédure en cas de méningite

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Vous avez sans doute déjà entendu parler de cas de méningite dans les écoles. En fonction du type de méningite, une antibioprophylaxie doit être organisée rapidement.

Pour être le plus efficace possible il serait préférable que nous ayons au préalable l'autorisation parentale pour donner l'antibiotique de prophylaxie.

Nous vous demandons donc d'ajouter à la fiche médicale adressée aux parents en début d'année scolaire, la phrase suivante : « Si un cas de méningite se déclare en milieu scolaire, j'autorise le médecin scolaire à donner la dose unique de traitement antibiotique afin d'éviter au maximum de risque d'apparition d'autres cas ».

\_ OUI

= NON

Nous vous remercions déjà pour votre collaboration.

Nous restons à votre disposition pour toute autre information et vous adressons, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

Pour le PSE,

Dr Eric Gérard, Médecin responsable

Dr Françoise Pineux Médecin responsable

SeLINa PSE – A.S.B.L. - Service de Promotion de la Santé à l'Ecole - Antenne de Tamines – Rue des Prairies, 3B bte 29 à 5060 Tamines - 🖀 : 071/77.24.16 - 🗀 : ose-tamines@selina-asbl.be - 😂 : https://www.pse.selina-asbl.be/